

Communications des sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1922)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que certaines personnes se dérobent à leur devoir et frustrent ainsi la Caisse. D'un autre côté il lui répugne de faire rentrer les sommes dues par la voie de la justice. Les Comités des sections de la Société suisse des Beaux-Arts et de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses sont priés de bien vouloir, dans des cas semblables, appuyer les revendications du Comité de la Caisse.

Le Comité qui par ses soins a de nouveau assuré l'état et la marche satisfaisants de la Caisse, se compose, comme pour l'exercice précédent, de MM. Dr G. Schaertlin, président; S. Righini, vice-président; J. H. Escher-Lang, trésorier; C. Vogelsang, secrétaire; W. Röthlisberger, assesseur.

Les versements pour la Caisse de secours doivent se faire au Compte de chèque postal Zurich VIII 4597.

— Le 20 mai a eu lieu l'assemblée générale au Kunsthaus de Zurich. Le Comité a été renommé pour une période de 2 ans. Il a été décidé de créer un fonds inaliénable de frs. 100 000, but prévu et souhaité dès la fondation de la Caisse.

La Caisse de secours attend avec confiance le résultat de ses démarches auprès du Kunstverein et de la Soc. P. S. A. S., demandant que ces sociétés traitent les non-accomplissements des devoirs de leurs membres envers la Caisse comme les non-accomplissements des devoirs statutaires des dites membres.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

La **Section de Fribourg** a renoncé pour cette année à son exposition ordinaire, pour permettre à un de ses membres, le peintre Brulhart, de montrer une centaine de ses œuvres; ceci en témoignage de haute estime et par esprit de solidarité. L'exposition Brulhart a lieu à la Grenelle à Fribourg, du 20 mai au 12 juin.

† Hermann Röthlisberger.

Nous venons de perdre en ce cher camarade un connaisseur distingué de l'art et de son application, un ami sincère des artistes qui l'ont toujours trouvé à leur côté aux heures difficiles. Nos regrets vont aussi au «Werk» qui perd en Hermann Röthlisberger son premier soutien.